

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 1

Artikel: Le testament de Bagheera

Autor: Chapuis Bischof, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le testament de Bagheera

Gertrude Montet Girard, décédée en novembre, laisse à toutes les féministes le souvenir de sa générosité et de son engagement.

Gertrude Montet Girard est décédée le 26 novembre 1989, quelques semaines avant son 77e anniversaire. Première conseillère nationale vaudoise, elle avait milité auparavant à l'Association suisse pour le suffrage féminin (ASSF), responsable tour à tour des sections de Montreux, de Vevey, puis du comité cantonal et enfin présidente centrale dans les années décisives où les droits civiques furent reconnus aux femmes sur le plan fédéral.

Elevée par des parents très féministes, elle n'a guère eu de peine à le devenir elle-même ; la famille discutait politique à table et elle accompagnait son père au bureau de vote. Elle ressentit donc très tôt l'injustice qu'il y avait à en interdire l'accès aux femmes.

Cheftaine de louveteaux, elle a été fortement marquée par l'idéal développé dans le scoutisme : combien de fois dans sa vie ne s'est-elle pas déclarée « prête » à servir son prochain, « prête » à entreprendre telle activité.

Tôt confrontée à la maladie — une poliomyélite qui l'empêchera de faire la formation professionnelle qu'elle souhaitait — elle y acquerra courage et volonté de lutter. Elle compensera plus tard son absence de formation en suivant de multiples cours (droit et autres) et elle aura le plaisir de voir ses trois enfants réussir des études universitaires.

A son mariage, elle eut le sentiment de perdre son identité en perdant son nom de naissance et son droit de cité de Blonay. Plus tard, il lui arriva de tricher en disant qu'elle était Vaudoise, alors que le mariage avait fait d'elle une Valaisanne.

Jeune maman, femme d'un chef d'entreprise, elle fera partie de celles qui, pendant la guerre, ont remplacé leur mari absent pour cause de service militaire. Un ancien ouvrier de cette entreprise de peinture se souvient de l'avoir vue le pinceau à la main, mais ce n'est pas tout, il fallait discuter avec les clients et surveiller les chantiers.

Après la guerre, la troupe d'éclaireuses dont faisait partie sa fille, ainsi que les deux filles d'une de ses amies, Jeanne-Marie Wiedmer, manquait de cheftaine : Gertrude (Bagheera) reprend la troupe avec son amie. C'est d'ailleurs ce qui va les amener toutes les deux au comité de l'Association

pour le suffrage féminin de Montreux : les éclaireuses comme cette dernière association faisaient partie de l'Union des sociétés d'utilité publique de Montreux où les suffragettes, un jour, demandèrent à nos deux scoutes si le suffrage féminin les intéressait et si elles entreraient au comité. Elles acceptèrent et peu de temps après l'aînée (Gertrude) devint la présidente de cette section de l'ASSF.



Un déménagement à La Tour-de-Peilz la fit passer à la section veveysanne de cette même association. Elle participa très activement, aux côtés de Me Antoinette Quinche (et de bien d'autres), à la campagne qui précéda la victoire vaudoise du 1er février 1959 : Gertrude Girard-Montet — c'était encore son nom — était responsable de la commission des conférences ; elle en organisa, elle en fit elle-même un peu partout. Le droit de vote gagné sur le plan vaudois, Me Quinche demanda à Gertrude de présider le comité cantonal, ce qu'elle fit pendant quinze ans, jusqu'en 1974.

Entre temps, elle entra au comité central et devint présidente suisse en 1968, année où il était question, pour la Suisse, de signer la Convention européenne des droits de l'homme ; elle s'opposa avec la plus grande vigueur à ce que la Suisse signe cette convention avec une réserve aussi importante que le suffrage féminin qui n'était acquis que dans quelques cantons. Elle fut la présidente gagnante, puisque les

efforts de tant d'années et de tant de suffragettes furent enfin couronnés de succès le 7 février 1971. L'ASSF changea dès lors de nom : elle devint l'Association pour les droits de la femme et Gertrude Girard-Montet en resta la présidente jusqu'en 1977.

Elle encouragea les femmes à user de leurs nouveaux droits en donnant des cours d'instruction civique, à la radio notamment, ou en suggérant à ses sections de se lancer dans ce créneau de formation et d'information des femmes.

Sa grande générosité et son ouverture à autrui lui ont fait remuer ciel et terre pour aider certaines femmes en détresse et aux prises avec l'injustice. C'est elle qui créa, avec quelques amies et amis, une coopérative d'habitation qui construisit à La Tour-de-Peilz un immeuble à loyers modérés réservé aux femmes célibataires, veuves ou divorcées avec enfants : la Demeure féminine.

Suivant l'exemple de Me Quinche, elle entra au Parti radical. Elle fut conseillère communale à La Tour-de-Peilz pendant quelques années puis, en 1971, elle fut candidate au Conseil national. Première des « viennent ensuite » elle y fit son entrée en 1974 à la faveur d'une démission d'un des conseillers radicaux vaudois. L'année suivante, la première conseillère nationale vaudoise fit partie de la délégation suisse à l'Assemblée constitutive du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Réélue deux fois au Conseil national, elle quitta la politique en 1983.

Cette même année elle reçut le Prix Ida-Somazzi « pour ses activités en faveur des femmes, de l'Europe et de la démocratie ».

Toujours dévouée à l'association qu'elle avait portée si longtemps, elle reprit même la présidence de la section de Montreux qui périlait il y a trois ans et réussit à remettre un nouveau comité sur les rails et à encourager l'une de ses membres à accepter la charge de présidente.

Lorsque le nouveau droit matrimonial a été acquis, elle fut conséquente avec elle-même et reprit son nom de jeune fille. C'est Gertrude Montet Girard qui intervint encore dans le *Journal de Vevey*, quelques jours avant sa mort, à propos des élections dans sa commune.

Simone Chapuis-Bischof